



Infirmière, j'envisage de mener une programme de prévention

Rubrique : questions-réponses - Date : vendredi 2 janvier 2004

J'envisage de mener une programme de prévention sur le tabac et faire appliquer la loi Evin dans une entreprise de 6000 salariés. Afin de mener une enquête auprès d'eux, auriez vous des exemples de questionnaires qui ont été utilisés dans ce genre d'actions. Merci de votre collaboration et des informations que vous voudrez bien me fournir.

Réponse :

La Direction Générale de la Santé, dans le cadre du plan cancer subventionne le projet ENTREPRISE SANS TABAC que notre association a présenté. Vous trouverez un résumé succinct de cette action dans [le site Internet](#) de DNF.

Ce financement nous permet de mettre à votre disposition gratuitement la majeure partie de ce dispositif très professionnel.

Pour plus de renseignements, appelez le 01 42 77 06 56.